



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 26.06.2023  
**Date de fin de visibilité prévue:** 26.06.2024  
**Numéro de publication:** UP04-0000005457

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Ophta Invest SA

**Organisation concernée:**

Ophta Invest SA  
CHE-168.110.406  
Rue de la Gare 2  
1296 Coppet

**Indications concernant l'assemblée générale:**

18.07.2023, 10:30 heures, Chemin de Mornex 2, 1001 Lausanne  
auprès de Fiduciaire Fidexaudit SA

**Texte d'invitation/ordre du jour:**

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

**C O N V O C A T I O N**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE**

**Ophta Invest SA**

Le Conseil d'administration de la société a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire de la société le mardi 18 juillet 2023, à 10 h 30, dans les bureaux de la fiduciaire Fidexaudit SA, Chemin de Mornex 2, 1001 Lausanne.

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel et des comptes annuels des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.  
Les comptes sont clôturés le 31 décembre de chaque année.
2. Rapport de l'organe de révision pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021
3. Décisions relatives à :
  - a. Approbation du rapport annuel des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.  
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021
  - b. Approbation des comptes annuels des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021  
Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes annuels des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021
  - c. Emploi du résultat au bilan
  - d. Décharge aux membres du Conseil d'administration.  
Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge in globo pour l'activité déployée pendant les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.
4. Nominations statutaires
  - a. Réélection des membres du Conseil d'administration  
Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat pour une année, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale, de :

M. Jérémy Abittan

M. Eric Parent

b. Election de l'organe de révision.

Le Conseil d'administration propose le renouvellement du mandat de Fidexaudit révision SA, Lausanne, pour une année, soit jusqu'à la prochaine assemblée générale.

5. Divers

Les comptes annuels des exercices 2018 à 2021 ainsi que les rapports de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Un actionnaire a la faculté de se faire représenter à l'Assemblée générale en remplissant complètement et en signant la procuration nécessaire. Il peut aussi adresser la procuration signée en blanc à la société, cette dernière se chargeant alors de faire exercer le droit de vote conformément aux dispositions du Conseil d'administration.

Coppet, le 23 juin 2023

Le Conseil d'administration